Cfdt:

BNP PARIBAS

— VOS REPRÉSENTANTS

Pascale BERGER
06 99 90 36 05

Sébastien BOST
06 99 90 36 53

Muriel DENIS
06 69 27 41 72

Stefan DESBOURDES
06 68 24 35 41

Patricia LEROY

Marie-Rose MICHINEAU
06 67 13 42 74

Vincent RENAU
06 65 68 97 99

Nicolas GUINAMANT
07 62 36 28 83

CFDT AGENCES PARISIENNES-150 FAU-BOURG POISSONNIÈRE 75009 PARIS ACI: CSE040E2

@ : PARIS IRP CFDT AGENCES

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS ?

...Chez BNP PARIBAS

Selon le Règlement Intérieur et la Convention Collective

CONGÉS

Pour la CFDT, les dates d'affichage des plans de congés, conformément aux circulaires, entérinent la validation des congés.

DATES LIMITES DE POSE DES CONGÉS :

- Pour les congés prévus **entre le 1er Janvier et le 30 Avril** : **avant le 1er Octobre** de l'année en cours.
- Pour les congés prévus **entre le 1er mai et le 30 Septembre** : **avant le 1er Février** de l'année en cours.
- Pour les reliquats posés **du 1er Octobre au 31 Décembre** : **avant le 1er Juillet** de l'année en cours.

Si **5 CA posés d'affilé**, entre le **01/01** et le **30/04** ou du **16/10** au **31/12** en dehors des vacances scolaires:

1 droit de congé supplémentaire, dit « **jour de fractionnement** ».

Il est donc INTERDIT d'interdire la pose de congés en Septembre ou en Janvier comme certains Territoires de la DRP s'en sont octroyés le droit...

ABSENCES

ARTICLE 59-1 : AUTORISATION D'ABSENCE

Une autorisation d'absence, non fractionnable, est accordée, sur présentation d'un justificatif, aux salariés présents à leur poste de travail, en fonction de leur ancienneté (minimum 1 an), dans les circonstances suivantes :

▶ Mariage ou PACS du salarié	**5 jours**
▶ Mariage des descendants	**2 jours**
▶ Naissance ou adoption d'un enfant	**3 jours**
▶ Décès du conjoint	**5 jours**
▶ Décès des père et mère du salarié ou de son conjoint	**3 jours**

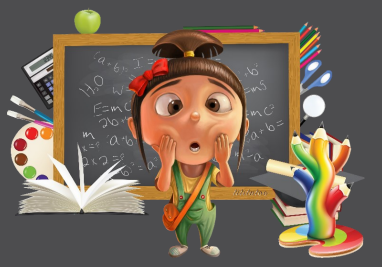

RENTRÉE SCOLAIRE

"Les collaborateurs bénéficient de **2 heures d'absence** rémunérées pour accompagner un enfant en classe le **jour de la rentrée**, de la première année de sa scolarité jusqu'à l'entrée en 6ème incluse.
Cette disposition est prévue par l'accord d'entreprise sur la diversité.

▶ Décès des enfants du salarié ou de son conjoint	**5 jours**
▶ Décès des collatéraux du salarié ou de son conjoint (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs)	**2 jours**
▶ Et des autres descendants et ascendants du salarié	**2 jours**
▶ Déménagement (au plus 1 fois par an, hors déménagement pro)	**2 jours**

➡ Absence rémunérée pour maladie d'un enfant de moins de 15 ans

Nombre d'enfants de moins de 15 ans		
1 enfant	2 enfants	≥ 3 enfants
6 droits	9 droits	12 droits

Enfant hospitalisé de moins de 15 ans

Nombre de droits par année civile quel que soit le nombre d'enfants ➡ 2 droits

CONGÉS MATERNITÉ/PATERNITÉ

Vos élus Cfdt tiennent à vous rappeler que :

Les examens prénataux (échographies,...) et postnataux obligatoires font l'objet d'autorisations d'absence. Il en est de même des examens supplémentaires intermédiaires prescrits par un médecin ou une sage -femme. Préalablement à son absence, la salariée doit en informer sa hiérarchie et produire un justificatif.

Les futurs papas, eux aussi, peuvent bénéficier d'autorisations d'absences rémunérées pour les 3 examens médicaux obligatoires sur présentation d'un justificatif, ainsi que du congé parental d'éducation jusqu'au 3ème anniversaire de l'enfant.

Pour tout savoir sur :

- Allégement d'horaires
- Nombre de jours d'absences
- Rémunération …

Le lien ou cliquez pour accéder au Guide pratique maternité :

▶ https://bit.ly/2WFgF2J

L'accord diversité de 2016 ouvre aux couples (mariage ou PACS) salariés BNPP SA le bénéfice d'un congé conventionnel parental de 45 jours rémunéré à plein salaire, qui peut être pris soit par la mère soit par le père sous déduction de la prestation CAF.

*Ne permet pas l'acquisition de CA ou de RTT.

Un « bon layette » vous est offert par le CE, pensez à le prévenir.

https://cs2eparis-idfebnpparibas.portailce.com/Article/Article/192

Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

VOTRE CSEE

DR PARIS (CS2E)

Pour une première connexion sur le site de votre CE, inscrivez-vous sur la boite générique

ceap.polebeneficiaires@bnpparibas.com

en indiquant votre mail personnel, votre lieu d'affectation ainsi que votre identifiant.

Pensez à actualiser vos pièces justificatives.

Dès votre entrée dans l'entreprise vous pouvez bénéficier de la billetterie loisirs et des frais de garde.

Contactez-nous si besoin d'informations complémentaires

Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

PÉRIODE D'ESSAI

PÉRIODE D'ESSAI

- Techniciens : **3 mois**
- DIA : **9 mois**
- Cadre non-expérimenté **9 mois**
- Cadre expérimenté: **6 mois**

SOCIAL

- **CSEE de la DRP :** Cinéma, frais de garde, Chèques Vacances, bons plans…

  https://cs2eparis-idfebnpparibas.portailce.com

- **CSEC de BNPPARIBAS :** Colonies de vacances, Vacances du personnel, vols secs…

  https://cce.bnpparibas.com/login_site.php?back_url=%2F

- **Activités Sportives et culturelles pour adultes**

  http://asc.bnpparibas.com/

Le CS2E participe selon barème et par année glissante date à date, pour une activité annuelle sportive ou artistique dans un club, une association ou un conservatoire. PARIS BDDF CEAP ACTIVITES ADULTES ou ceap.activitesadultes@bnpparibas.com

Une **participation**, selon barème, est également accordée **à vos enfants** (à charge fiscalement).

(Voir barème et situation particulière sur le site suite crise sanitaire).

(Uniquement le collaborateur de la DR Paris - IDFE ayant plus de 6 mois d'ancienneté chez BNPP).

BILLET SOCIAL SNCF

- Une fois par an et par personne, le billet annuel vous permet d'obtenir ***25% ou 50% de réduction*** sur le prix plein tarif de 2nde classe pour un voyage aller-retour.
- La réduction de **25% est portée à 50% si vous payez au moins la moitié du prix du billet** avec des chèques vacances. Document à télécharger et faire remplir par votre service RH sur: Cliquez ici

ALIS

Vos droits avec ALIS « assistant RH en ligne », posez votre question , documentations et réponse en ligne sur tous sujets RH.

PEE/PERCO/PERE

Un PEE est un dispositif collectif d'épargne salariale mis en place par l'entreprise, qui permet de constituer une épargne. En France, BNP Paribas a mis en place un PEE Groupe qui bénéficie aux salariés des entités du Groupe ayant adhéré à ce dispositif.

- Tous les salariés (en CDI ou CDD) ayant 3 mois d'ancienneté (stagiaires, auxiliaires et alternants compris) dans le Groupe BNP Paribas peuvent bénéficier d'un PEE, d'un PERCO et d'un PERE.
- Si vous n'avez pas reçu vos codes après 3 mois, contactez votre assistante RH.

Adresse générique des Assistantes Ressources Humaines:

PARIS BDDF REGION IDF PARIS ARH <PARISBDDFREGIONIDFPARISARH@bnpparibas.com>

Vous souhaitez rester informés de toutes les actualités qui **VOUS** concernent, abonnez-vous à notre newsletter :

Echonet >

Accueil >
Mon Espace RH >

Communication syndicale >

CFDT >

Rejoignez-nous!

Scannez moi

LOGEMENT

En tant que collaborateur BNP Paribas, vous pouvez bénéficier d'une offre de services dédiés d'Action Logement en fonction de votre situation et sous réserve de respecter les conditions requises.

Pour quels projets?

Location - Mobilité Professionnelle - Acquisition résidence principale - Maintien du logement en cas de difficultés - Travaux –Logement étudiant

Pour en savoir plus cliquez ici

RETRAITE-ACCORD SENIORS

Un « Accord Sénior » signé en 2012 définit les conditions particulières mises en place dès 45 ans jusqu'à l'âge de la retraite (mobilité, pénibilité, dispositifs de temps partiels en fin de carrière, mécénat de compétence, etc..)

MOBILITÉ

Forum Mobilité: même **sans** être en fin de poste, vous pouvez vous y inscrire.
Pensez bien à enrichir votre « About me »

De manière générale, vous trouverez également de nombreuses réponses à vos questions en vous rendant sur votre espace RH sur Echonet.

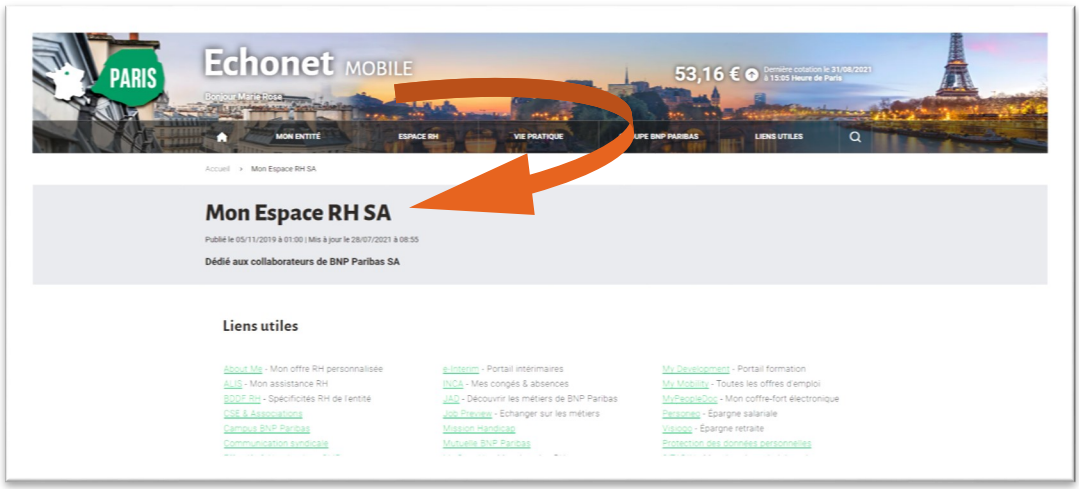

Nouveaux entrants ou tout simplement besoin de congés, vous pouvez acheter de

5 à 20 jours de droits à congés supplémentaires du 1er janvier au 30 septembre de l'année en cours au bout d'1 an d'ancienneté.

Il vous faut pour cela vous rendre sur INCA—Temps à la carte.

Vous pouvez également faire la demande de congés par anticipation via le portail ALIS.

je décide de MCfdt: N AVENIR